

ADARS

RAPPORT D'ACTIVITE

CHRS Mosaïque

2025



ADARS – CHRS Mosaïque
7, rue Winston Churchill – CREIL

Présidente

Domitille RISBOURG

Directeur Général

Jean Christophe DUMOULIN

Directeur Pôle Hébergement / Accueil Asile

David VERHERTBRUGGE

Directrice Adjointe Pôle Hébergement / Accueil Asile

Rosa HERNANDEZ

Cheffe de Service

Sabine MUNIER
puis Adeline HANS

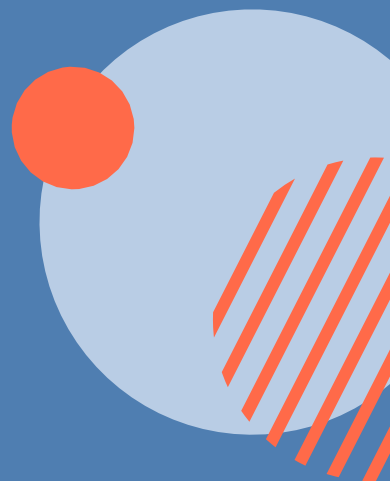


Table des matières

1 – Le CHRS Mosaïque : présentation

<i>L'organisation du CHRS Mosaïque</i>	<i>3</i>
<i>Le CHRS : présentation et missions</i>	<i>4</i>

2 - L'année 2025 en chiffres

<i>Le public accueilli</i>	<i>7</i>
<i>Les entrées et les motifs d'admission.....</i>	<i>11</i>
<i>L'orientation et les sorties</i>	<i>12</i>

3 - L'accompagnement social

<i>L'accueil.....</i>	<i>17</i>
<i>La santé physique et mentale</i>	<i>18</i>
<i>La parentalité</i>	<i>20</i>
<i>L'insertion professionnelle</i>	<i>22</i>
<i>Les actions collectives.....</i>	<i>24</i>
<i>Le logement et l'hébergement.....</i>	<i>25</i>
<i>Les rencontres partenariales 2025.....</i>	<i>27</i>

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

1

Le CHRS Mosaïque

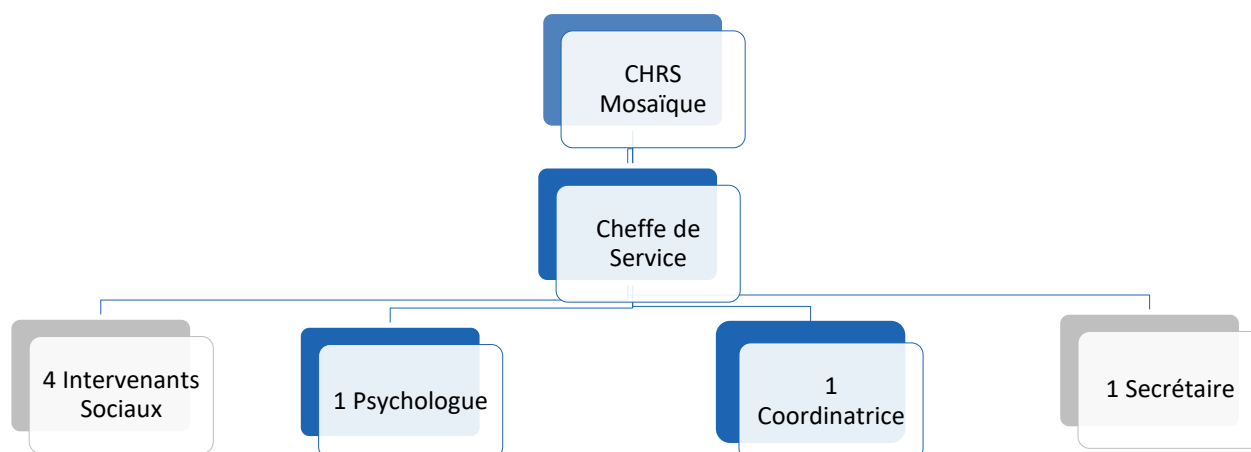
L'organisation du CHRS Mosaïque

L'équipe éducative du CHRS MOSAÏQUE est composée de :

- **1 cheffe de service**
- **1 coordinateur/trice (en cours de recrutement depuis août 2025 suite à un départ sur un autre service)**
- **1 secrétaire**
- **4 intervenantes sociales**
- **1 psychologue (40% ETP)**

Ressources humaines :

Sous l'autorité du Directeur Général de l'association, Monsieur DUMOULIN, du Directeur du Pôle Hébergement, Monsieur VERHERTBRUGGE, et de la Directrice-Adjointe du Pôle Hébergement depuis mai 2025, Madame HERNANDEZ, l'équipe de Mosaïque est composée selon le schéma ci-dessous:



Nos locaux



Le CHRS : présentation et missions

Présentation et missions :

Le CHRS MOSAIQUE implanté sur le secteur Creillois dans l'Oise est un service de l'ADARS (Association Départementale d'Accueil et de Réinsertion Sociale) et est composé de deux dispositifs d'accueil et un service de domiciliation :

PLACES d'INSERTION	• 32 places • Orientations via le SIAO 60 • Prise en charge au titre de l'aide sociale 6 mois renouvelable
STABILISATION	• 16 places • Orientation via le SIAO 60 • prise en charge au titre de l'aide sociale sans condition de temporalité
DOMICILIATION	• Pour toute personne hébergée par les hôtels du 115 du bassin Creillois

Les 16 places de stabilisation regroupent les anciennes 7 places historiques de stabilisation sous statut CHRS et les 9 places de stabilisation devenues CHRS depuis la conclusion du CPOM en 2022.

Au 31/12/2025, le CHRS intègre également 59 places d'urgence, qui font l'objet d'un rapport d'activité distinct dans le cadre du service départemental d'urgence.

Les places CHRS Insertion (32 places)	Les places CHRS Stabilisation (16 places)	La domiciliation (129 adultes au 31/12/2025)
-Orientation SIAO -Les personnes travaillent un projet d'insertion -Renouvellement DDETS tous les 6 mois	-Orientation SIAO -Pour des personnes plus éloignées de l'insertion -Pas de condition de temporalité	Pour le public hébergé par l'ADARS en hôtel via le 115

✓ Nos places d'hébergement

Hébergements diffus : 19 appartements au sein du parc social situés sur le quartier du « Plateau Rouher » de Creil. Les hébergements sont à moins de 10 minutes à pied du service et disposent d'un accès proche de toutes les commodités. L'implantation géographique dans ce quartier permet une proximité de plusieurs partenaires (Maison des solidarités, Centre Social, Maison des associations...).

Le parc de logements s'étend du studio au T4, ce qui permet d'accueillir des personnes isolées ou des familles. L'accueil des familles nombreuses est un point fort, au vu de l'offre d'hébergement faible sur le département. L'hébergement en diffus sans présence continue des intervenants sociaux nécessite l'accompagnement de la gestion du quotidien et de l'isolement, de l'occupation du logement, des relations de voisinages. Ce travail est mené par l'équipe.

L'accompagnement social global

Le service MOSAIQUE a pour mission d'assurer l'hébergement, l'accueil, l'accompagnement social, le soutien, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté ou en situation de détresse.

Les places de stabilisation, qui concernent les personnes plus éloignées de l'insertion, visent d'abord à leur permettre de se poser, de trouver des repères, de reprendre confiance en elles et de créer une relation de confiance avec les travailleurs sociaux. Le public de stabilisation présente en effet la particularité d'être fréquemment réticent à l'égard de l'accompagnement social dont il a parfois une mauvaise expérience.

L'accompagnement socio-éducatif se décline en entretiens individuels, accompagnements physiques, visites à domicile mais aussi en actions collectives proposées à l'ensemble des personnes hébergées. Ces interventions permettent d'aborder les axes suivants : les démarches administratives, le logement et l'hébergement, la santé, la parentalité, l'insertion professionnelle et la gestion du quotidien, l'accès aux loisirs, à la culture et à la citoyenneté. L'accompagnement vise à soutenir les personnes accueillies et l'évolution de leur situation, en vue de leur relogement.

Depuis 2024, la mise en place d'une double référence dans les suivis est expérimentée : un ménage est donc accompagné par deux travailleurs sociaux, afin de favoriser la continuité et la complémentarité de l'accompagnement social.

La pertinence de cette double-référence a été questionnée au sein de l'équipe en fin d'année 2025. Un premier bilan a été réalisé (avantages/inconvénients) et les personnes accompagnées ont été sollicitées par le biais d'un questionnaire. La référence unique, plus simple d'organisation et plus engageante, sera remise en place début 2026, en tenant compte des commentaires des personnes accompagnées. Cela nécessitera de poursuivre la réflexion engagée et d'ajuster les pratiques professionnelles.

La participation à l'hébergement :

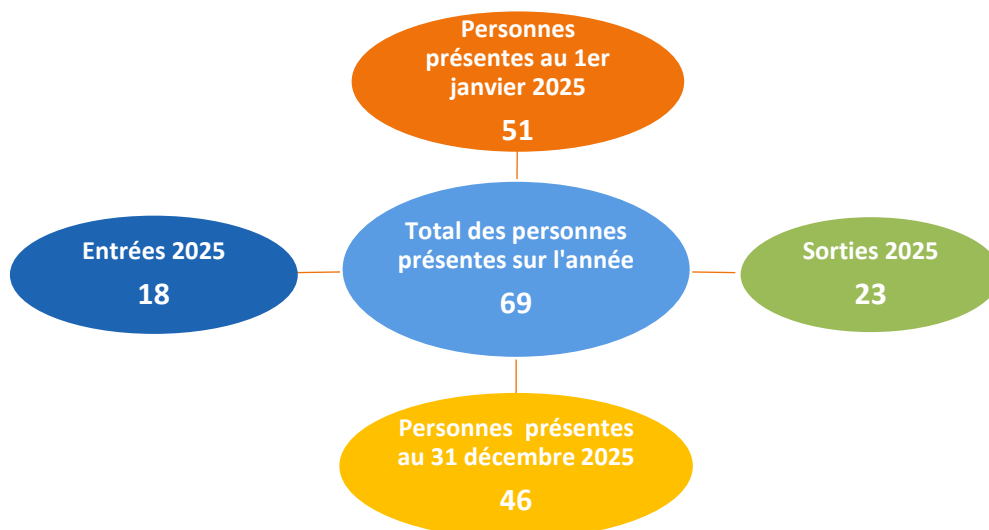
La participation financière à l'hébergement est fixée à 15% des ressources par arrêté préfectoral. Une vigilance est menée sur le paiement de la participation qui est un outil d'apprentissage de la gestion d'un budget avec les familles et de l'appropriation d'un principe de réalité. En cas de non-paiement, des courriers de rappel sont adressés et des rendez-vous sont programmés, afin de rappeler les obligations du contrat de séjour, et de trouver une solution adaptée. Un engagement d'apurement peut alors être planifié.



L'année 2025 en chiffres

Le public accueilli

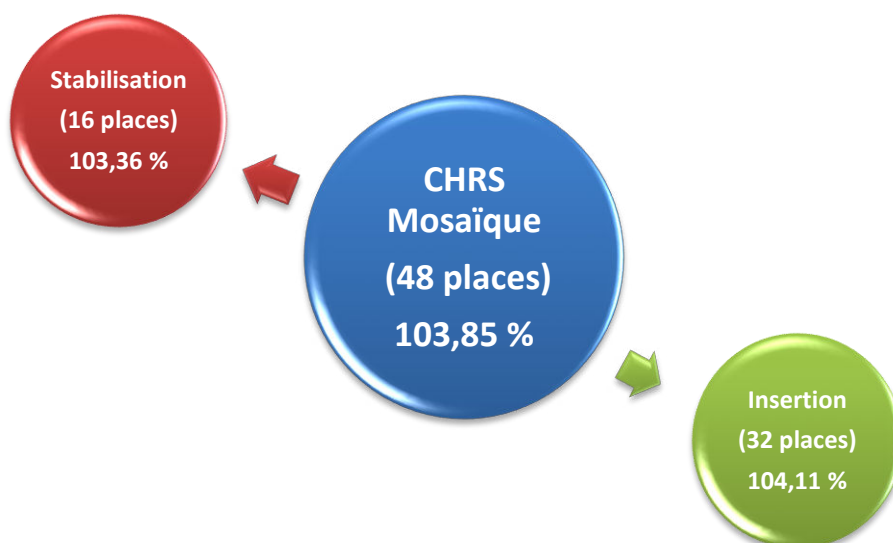
Personnes présentes sur l'année 2025



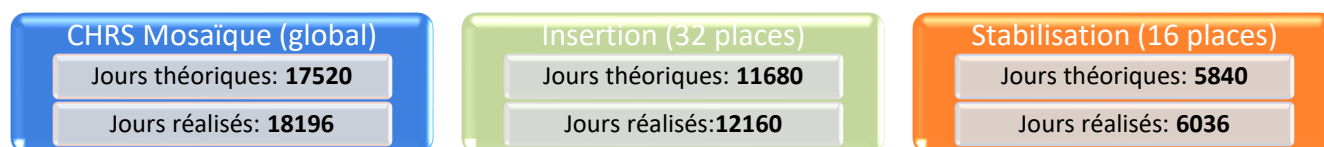
En 2025, 69 personnes ont été hébergées. 18 personnes sont entrées et 23 personnes sorties. L'année se termine avec un nombre de personnes accueillies en-deça du nombre de places théoriques en raison du départ d'une famille de 4 personnes le 22/12/2025, qui n'a pu être remplacée avant le 31/12/25.

Nous avons eu un turn-over moins important cette année avec un taux de rotation de 33,33%, alors qu'il était de 41% en 2024. Cela s'explique par le renouvellement important des ménages en 2024, et donc la nécessité pour les personnes récemment arrivées de s'adapter et de construire leur projet d'insertion sur du moyen voire long terme.

Taux d'occupation par dispositif:



L'activité d'hébergement se décompose comme suit :



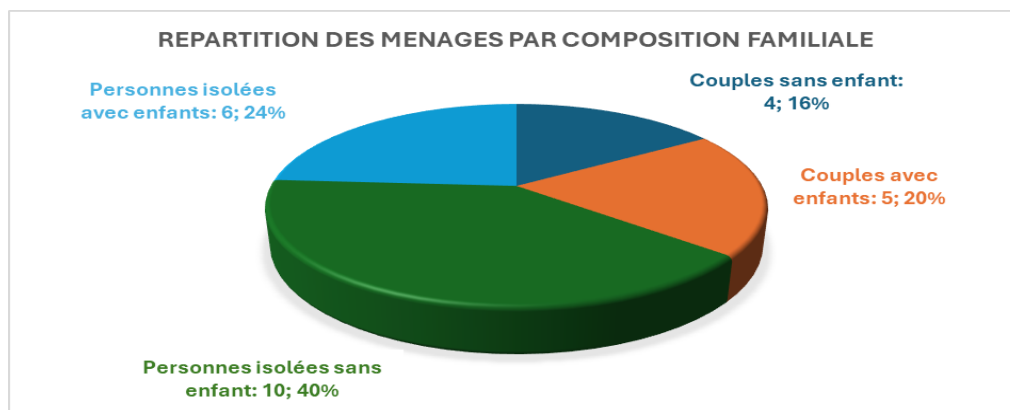
En 2025, le taux d'occupation global est de 103,85 % soit 3 points de plus qu'en 2024 (100,06 %). Pris isolément, celui des places de stabilisation a fortement augmenté de 7 points entre 2024 (96,24 %) et 2025 (103,36 %), et celui des places HI de 3 points (101,96 % en 2024 et 104,44 % en 2025). Ces augmentations sont dues à la résolution des différents facteurs (problèmes techniques et ajustements organisationnels) qui avaient impacté le taux d'occupation en 2024. Il y a donc eu une fluidité certaine entre les sorties et les admissions en stabilisation. Cette fluidité a été moins évidente sur les places insertion (délai d'orientation et d'admission pour une famille de grosse composition, mobilisation d'un logement insertion pendant un traitement anti-punaises sur un autre logement)

Le taux d'indisponibilité technique:

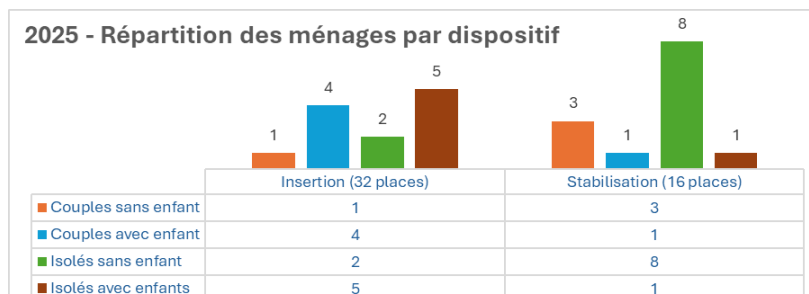
Avec 380 jours d'indisponibilité technique (remise en état d'un logement après un départ, traitement de nuisibles...) sur une capacité théorique totale de 17520 jours, le taux d'indisponibilité technique se situe à 2,16%. Il a été compensé par la sur-occupation d'autres logements par des compositions familiales supérieures au nombre de places théoriques. Cette suroccupation ne se fait toutefois jamais au détriment des conditions d'accueil, mais pour répondre aux besoins du public.

Les données suivantes portent sur l'ensemble des 69 personnes hébergées en 2025, puis sur les 18 personnes entrées et enfin sur les 23 personnes sorties.

Répartition des ménages par composition familiale

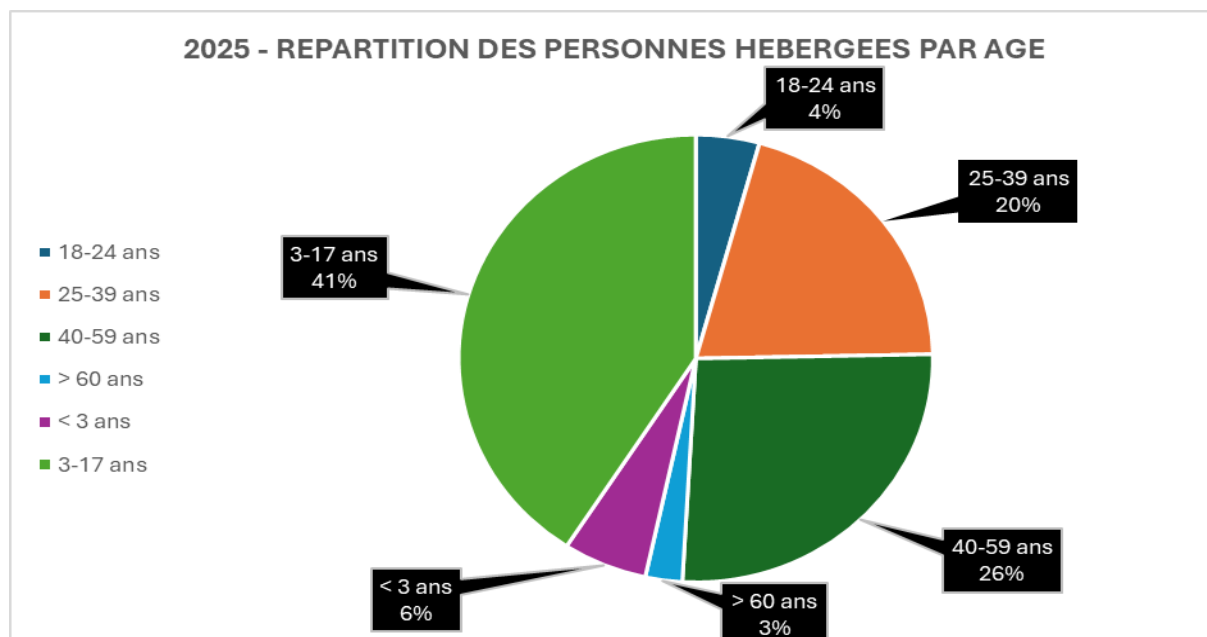


**Ménage=Unité familiale (couple avec ou sans enfants, adulte seul ou avec enfant si l'enfant majeur est rattaché au foyer fiscal des parents)*



Le CHRS Mosaïque a vocation à accueillir des familles avec enfants sur les places d'insertion, ainsi seulement 3 ménages sans enfant ont été hébergés en 2025. Parmi les adultes, nous comptons 52% de familles et 48% de personnes isolées. Le CHRS avait accueilli 30 ménages en 2024 contre 25 en 2025; cet écart s'explique par une année de rotations moins importante.

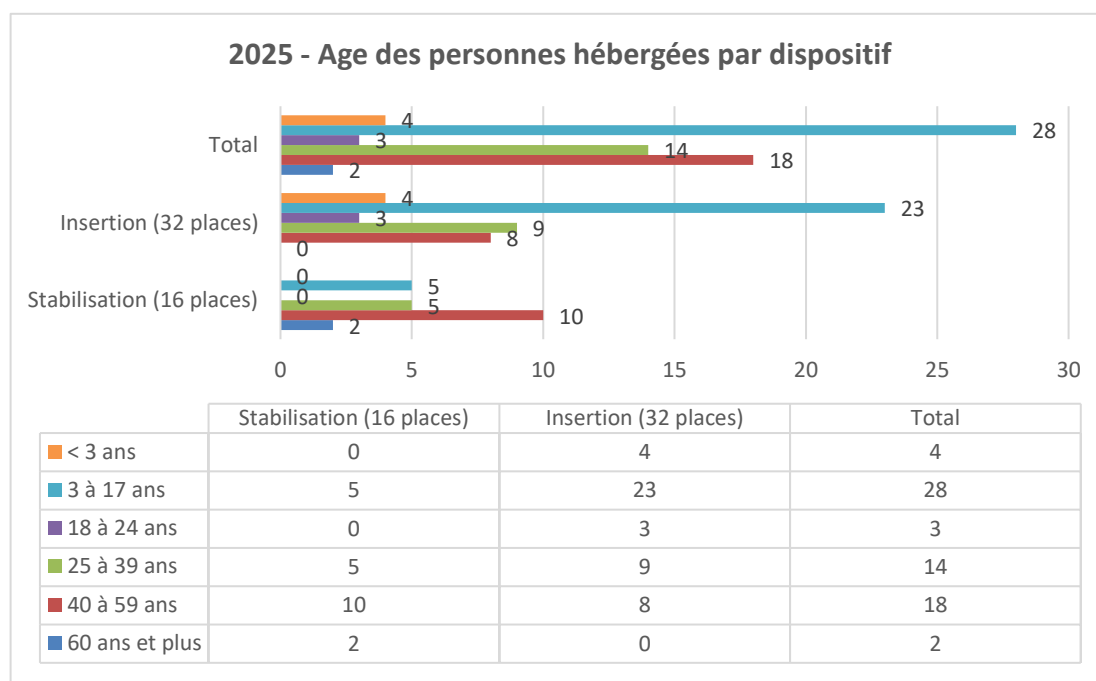
Âge des personnes hébergées sur le dispositif

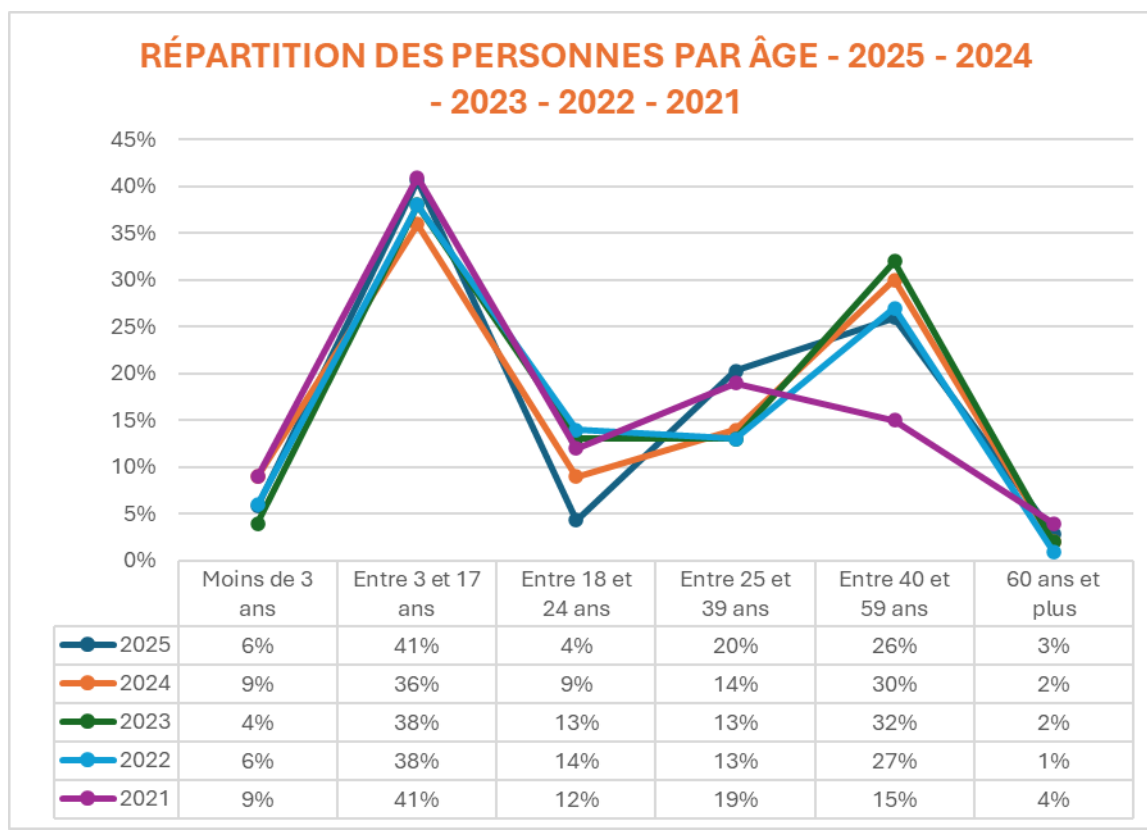


Nous avons accueilli 32 enfants sur l'année soit 47% des personnes hébergées. L'accueil spécifique d'enfants amène à travailler la parentalité. La présence d'enfants de bas-âge a diminué (6%, alors qu'elle était montée de 5 points en 2024 pour atteindre 9%). Elle dépend des orientations du SIAO.

Sur les places du CHRS Insertion, les familles avec enfants sont majoritaires. Les places de stabilisation se caractérisent par une plus grande part de personnes seules. Notons toutefois un appartement de type T4 qui a permis d'accueillir 4 enfants sur les places en stabilisation. Pour cette année, la stabilisation se caractérise par une population plus âgée avec 55 % de personnes de plus de 40 ans.

Comme les années précédentes, la part des jeunes de 18 à 24 ans reste faible (3 au total) : nous accueillons surtout des jeunes adultes qui sont hébergés en cohabitation avec leurs parents.



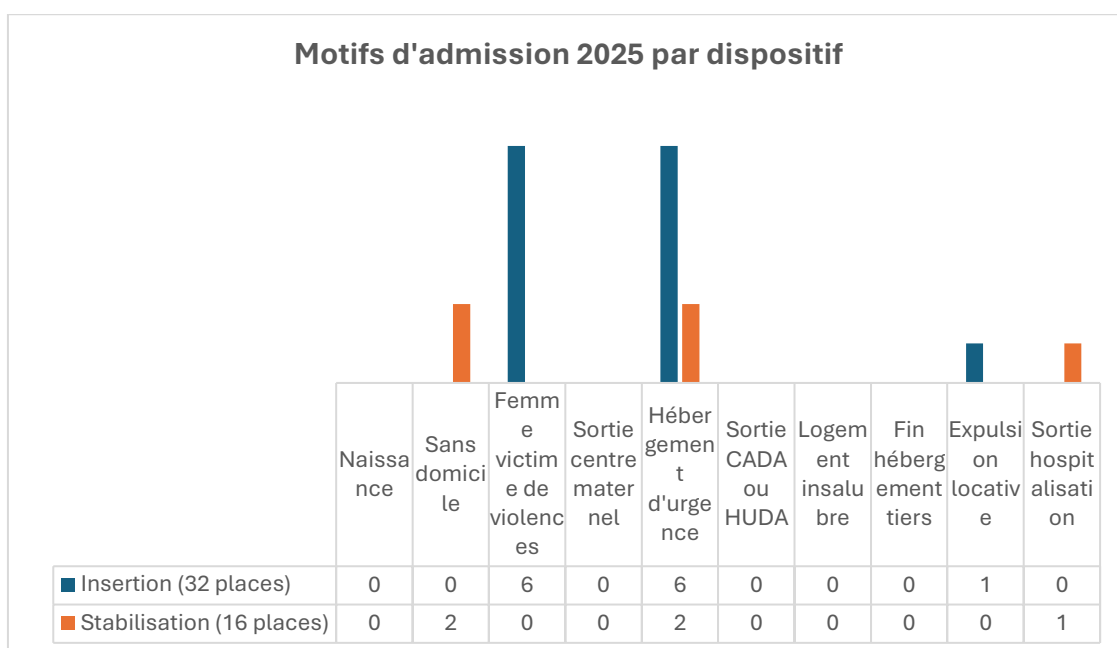
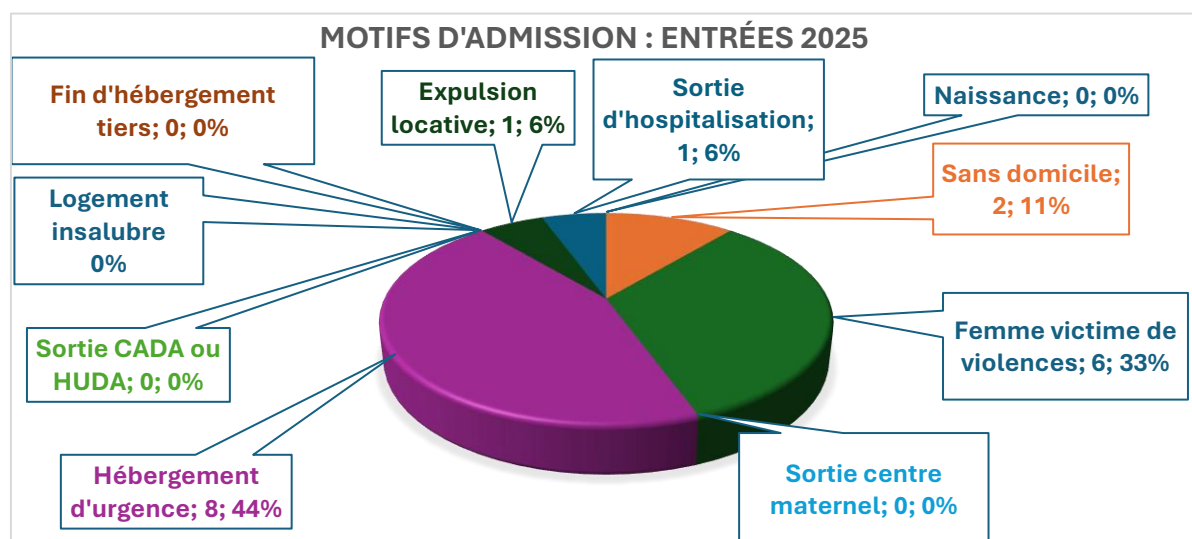


Nous pouvons constater quelques variations concernant l'âge des personnes hébergées : la baisse qui se poursuit chez les 18-24 ans, et une autre qui apparaît chez les 40-59 ans ; une augmentation est marquée chez les 25-39 ans. La présence de personnes de plus de 60 ans interroge quant à la mission d'insertion professionnelle et d'insertion par le logement du CHRS. Les problèmes de santé pouvant notamment amener à des pertes de mobilité et d'autonomie, faiblesse des ressources (minima sociaux), bloquent l'accès aux RPA et aux EHPAD.

Les entrées et les motifs d'admission

18 personnes sont entrées en 2025 sur les places d'insertion et de stabilisation, ce qui est bien inférieur à l'année 2024 pour laquelle nous avons eu 43 arrivées.

Sur les 18 entrées, 13 se sont faites sur les 32 places insertion et 5 sur les 16 places de stabilisation. Ce nombre d'entrées limité est lié aux sorties réalisées en 2025 dont le nombre a été d'autant plus limité que sur les 48 places du CHRS, 43 séjours avaient démarré en 2024.



Sur les personnes arrivées en 2025, la majorité provenait d'hébergement d'urgence ou était sans domicile. Une famille de 6 personnes sortait d'un contexte de violences conjugales.

Comparatifs des motifs d'admission - Années 2021 – 2022 – 2023 – 2024 - 2025

Les items de motifs d'entrée ayant évolué depuis les années précédentes (femmes victimes de violences, expulsion, sortie d'hospitalisation étaient inexistantes), il n'est donc plus possible d'établir un graphique comparatif.

L'orientation et les sorties

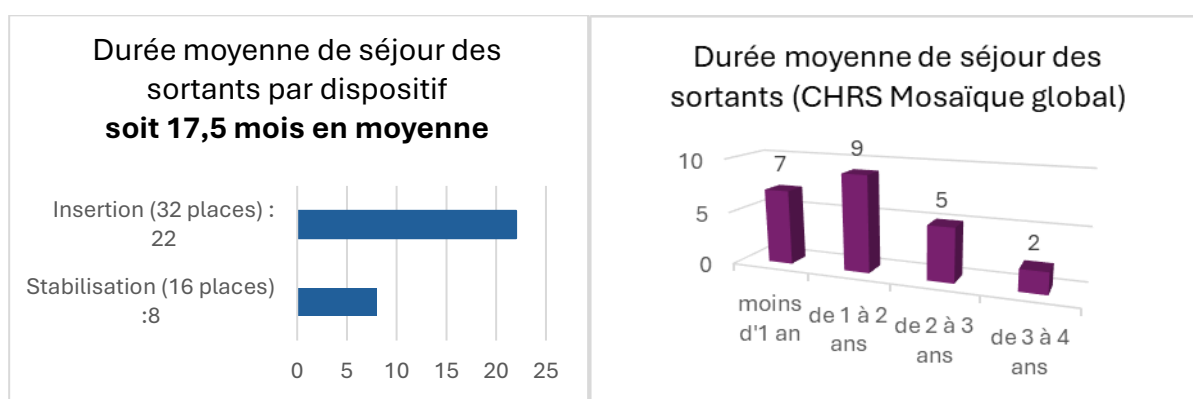
23 personnes sorties en 2025 – durées moyennes des séjours par dispositif

CHRS Mosaïque (global)	Insertion (32 places)	Stabilisation (16 places)
< à 8 jours : 1 Entre 8 jours et 6 mois: 3 > à 6 mois: 19	< à 8 jours : 0 Entre 8 jours et 6 mois: 1 > à 6 mois: 15	< à 8 jours : 1 Entre 8 jours et 6 mois: 2 > à 6 mois: 4

Pour l'ensemble des personnes sorties en 2025 (soit 23 personnes), le cumul des durées de séjour est de 12329 jours, ce qui correspond à une durée moyenne de prise en charge de 17,5 mois. Il s'agit d'une forte diminution qui se poursuit comparativement à 2024 (23 mois) et à 2023 (37 mois).

La durée moyenne de séjours achevés se révèle stable en hébergement d'insertion mais diminue considérablement en stabilisation en raison de 2 départs prématurés sur un total de 7 séjours.

Le turn-over de l'année a permis de continuer à réduire sensiblement la durée de prise en charge moyenne, particulièrement sur les places d'insertion.



Durée de Séjour des 46 personnes présentes au 31 décembre 2025

La durée moyenne de séjour en cours au 31/12/25 est de 19 mois. Cette moyenne s'est naturellement allongée par rapport à 2024 qui avait été marquée par le démarrage de nombreuses entrées.

Sur 46 personnes présentes au 31/12/2025, 21 ont en effet démarré leur séjour en 2024 et 15 en 2025, et qui n'était pas encore achevé au 31/12/2025.

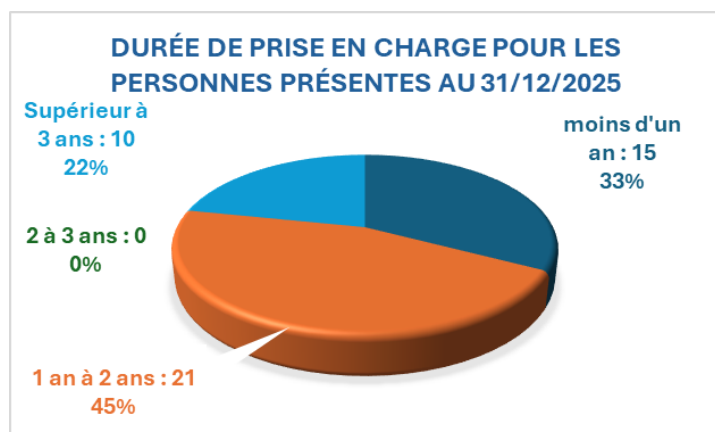
Les sorties d'une famille de 4 personnes et d'une femme seule à la fin du mois de décembre impactent de près de 2 mois supplémentaires cette moyenne de durée de séjour en cours. Notons toutefois que si la durée moyenne de séjour des présents au 31/12/2025 est de presque 19 mois sur l'ensemble des 46 présents, elle est de 14 mois pour les personnes accueillies en hébergement d'insertion et de 28 mois sur les places de stabilisation.



46 personnes présentes au 31 décembre 2025 – durées moyennes des séjours par dispositif

CHRS Mosaïque (global) 26555 jours < à 8 jours : 0 Entre 8 jours et 6 mois: 2 > à 6 mois: 44	Insertion (32 places) 13597 jours < à 8 jours : 0 Entre 8 jours et 6 mois: 0 > à 6 mois: 31	Stabilisation (16 places) 12958 jours < à 8 jours : 0 Entre 8 jours et 6 mois: 2 > à 6 mois: 13
--	---	---

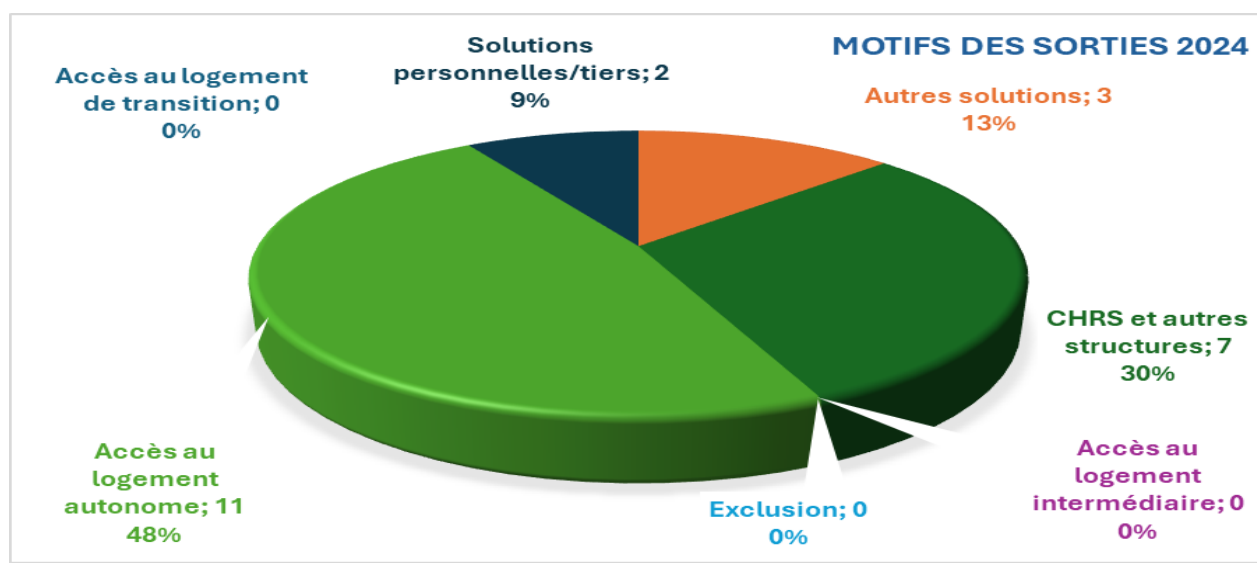
La durée moyenne de séjour des présents est de 19 mois au 31-12-25.



33% des personnes présentes au 31/12 sont arrivées il y a moins d'un an.
 22% des personnes, soit 5 ménages sur les 17 présents au 31/12, sont prises en charge depuis plus de 2 ans.
 Aucun ménage n'est présent depuis plus de 4 ans.

Concernant les 23 personnes sorties en 2025, la durée moyenne des prises en charge terminées est de 536 jours. La forte réduction de la durée des séjours achevés en 2025 montre bien le travail mené depuis deux ans pour accélérer les sorties vers le logement. Mais pour 5 ménages présents depuis plus de deux ans, cet accès au logement est difficile.

23 personnes sorties en 2025 – destinations



Par dispositifs

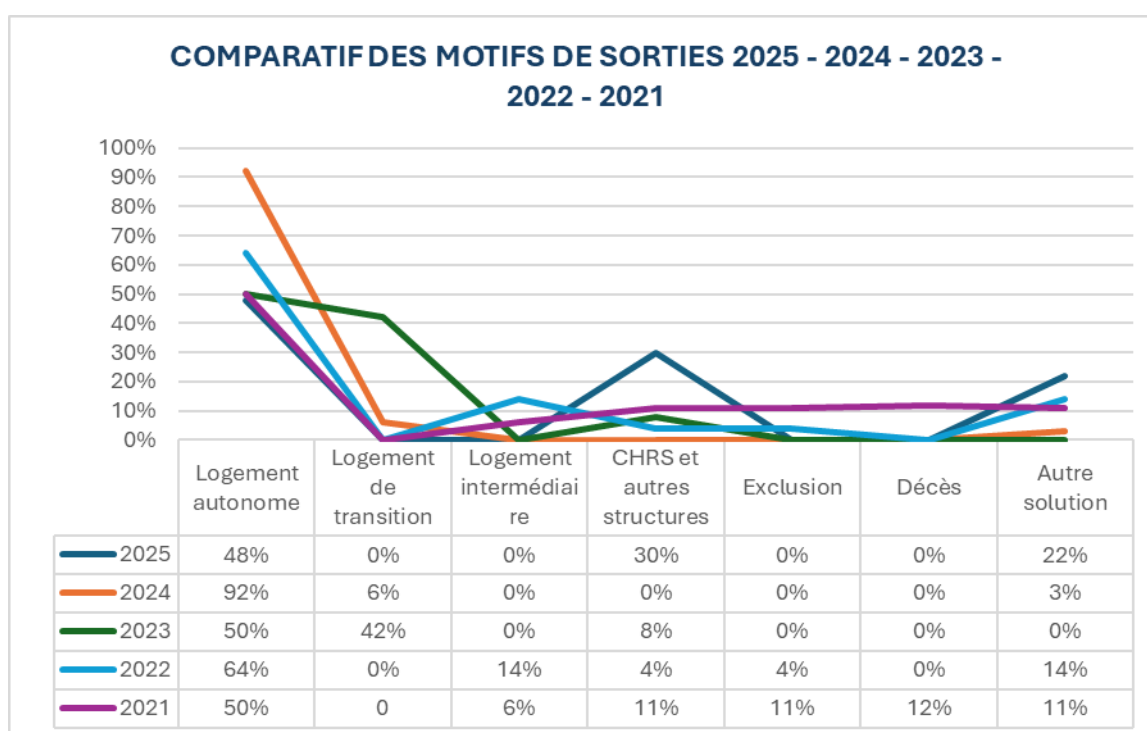
CHRS Mosaïque (global)	Insertion (32 places)	Stabilisation (16 places)
Logement autonome : 11 Logement de transition: 0 Solution personnelle: 2 CHRS et autres structures : 7 Hôpital : 1 Prison : 2	Logement autonome : 11 Logement de transition: 0 Solution personnelle: 0 CHRS et autres structures : 5	Logement autonome : 0 Logement de transition: 0 Solution personnelle: 2 CHRS et autres structures : 2 Hôpital : 1 Prison: 2

Pour les 23 personnes sorties du dispositif, nous comptabilisons 15 adultes (dont 3 pris en charge avec leurs parents) et 8 enfants mineurs.

Les motifs de sorties ont été assez hétérogènes en 2025 en stabilisation avec 2 incarcérations, 1 hospitalisation, 2 orientations vers une autre stabilisation, 2 accueils en famille ou chez des tiers. Cela s'explique par les multiproblématiques du public accueilli en stabilisation et pour lequel le premier objectif est de se poser. A titre d'exemple, avec l'aval du SIAO, la réorientation vers d'autres places de stabilisation de l'ADARS autorisant l'accueil des chiens, a permis à un couple fortement marginalisé de pouvoir conserver son chien, plutôt que de retourner à la rue. A l'inverse, l'accès au logement autonome, avec une mesure d'accompagnement AVDL, reste le motif de sortie majoritaire et cohérent avec un parcours en insertion.

Ainsi, sur les 25 ménages éligibles au logement ordinaire ou adapté, 3 ménages sont sortis en logement ordinaire, soit un taux de sortie des ménages éligibles en logement de 12% mais 48% des personnes sorties.

Comparatifs des motifs de sortie de 2021 à 2025



Après une forte augmentation depuis 2022, la part des sorties vers le logement autonome, de transition ou d'intermédiation locative a fortement diminué en 2025. Cela s'explique par le nombre important de sorties du public de stabilisation, et ce pour des motifs liés à ses difficultés individuelles importantes (sorties vers de la prison, de l'hôpital ou des tiers). Les problématiques non stabilisées du public de stabilisation (addictions, comportements violents, pathologies

psychiatriques) freinent son accès à des orientations plus pérennes et stables.

A noter qu'il n'y a plus de sortie vers des dispositifs jeunes ou vers l'ASE depuis 5 ans.

L'accès au logement:

4 ménages ont refusé un logement pour des raisons justifiées (logement non adapté à la composition familiale, environnement néfaste pour 2, insuffisance de ressources) pour un total de 7 propositions (4 refusées, 3 acceptées), soit un taux de refus de proposition de logement de 57%.

Accompagner les ménages dans l'accès au logement inclut d'accompagner un principe de réalité: une proposition de logement ne se refuse pas sauf raisons exceptionnelles et justifiées, comme cela a été le cas cette année. Il y a donc un travail préalable qui est fait avec les ménages concernant le choix du secteur géographique, les caractéristiques du logement, la mobilité, la scolarisation des enfants... afin de lever les freins éventuels à l'acceptation de la proposition.

Au 31/12/2025, 13 ménages sur les 17 présents depuis plus de 3 mois ont une demande de logement social active, soit un taux de 76,4%. Les personnes qui n'ont pas de DLS active sont celles qui sont éloignées d'un accès au logement à moyen terme en raison notamment de problématiques de santé multiples, ou celles pour qui ce projet de vie n'est pas souhaité et pour qui d'autres orientations sont envisagées.

3

L'Accompagnement Social

L'ACCUEIL

Accueil, dignité et sécurité :

L'accueil est essentiel et vise à apporter sécurité et dignité aux personnes en grande précarité. Contrairement à 2024, aucun ménage n'a refusé l'entrée au CHRS cette année. La proximité des bureaux est un facteur rassurant pour de nombreuses personnes.

En 2025, plusieurs actions ont été poursuivies ou mises en place pour améliorer l'accueil :

- Poursuite de l'aide à l'arrivée : un kit d'accueil avec des produits de première nécessité (produits d'hygiène, d'entretien et de literie) est fourni au besoin, ainsi que parfois un dépannage alimentaire, sous forme de colis ou de bons alimentaires
- Mise en place d'une convention avec Emmaüs afin d'obtenir du matériel à des prix avantageux, tant pour l'aménagement des appartements du CHRS que pour en faire bénéficier les personnes lors de leur relogement définitif.
- Lors du départ de certaines familles, des prestations de ménage sont réalisées par l'entreprise intermédiaire « Réseau coup de main ». Après une présence de plusieurs années, ou en raison de difficultés motrices ou d'un manque d'entretien qui n'a pas pu ou a été partiellement travaillé avec l'équipe, les logements libérés nécessitent parfois un grand nettoyage avant d'être remis à disposition des nouveaux entrants.
- Les affichages d'informations multiples ont été actualisés sur le service.
- Des interventions spécifiques contre les nuisibles sont systématiquement menées en cas de signalement. Ce problème reste une difficulté majeure concernant les appartements.

PERSPECTIVES 2026:

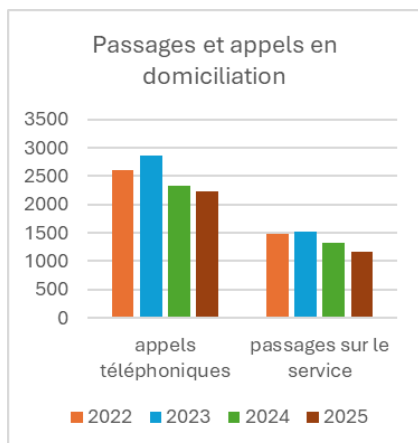
L'évaluation externe réalisée en 2025 a permis de mettre en avant que les droits et libertés des personnes étaient bien respectés. Néanmoins, l'équipe doit continuer à améliorer la qualité de l'accueil en fonction des axes définis dans les conclusions du rapport d'évaluation:

- Poursuivre les améliorations autour du droit des usagers, notamment en transmettant des questionnaires de satisfaction plus régulièrement
- Poursuivre le travail engagé sur la bientraitance en lien avec la référente bientraitance de l'équipe et les instances associatives (Comité Ethique, commission GARI)
- Poursuivre la mise en conformité des documents institutionnels avec la RGDP et poursuivre l'inclusion de la RGPD dans les pratiques professionnelles
- Mettre en place un plan de prévention des risques identifiés, notamment de maltraitance
- Poursuivre le travail avec l'équipe technique pour améliorer les logements; réfléchir aux moyens de rénover l'habitat et de le rendre agréable
- Mettre en place le Conseil de Vie Sociale au niveau du Pôle Hébergement de l'ADARS qui contribuera à la réflexion sur l'amélioration des règles de vie et de l'habitat
- Dans le contexte du déménagement des bureaux prévu en 2026, et donc de l'éloignement géographique par rapport aux logements, trouver les ajustements permettant de maintenir un accueil disponible et chaleureux et de conserver un lien régulier avec les personnes.

Les domiciliations :

Indépendamment de l'hébergement, le service offre un lieu ressource pour les personnes hébergées sur le service hôtelier du 115 par le biais de la domiciliation. Cette mission incombe essentiellement à la secrétaire qui en gère tout le suivi administratif (échéances) et qui assure un accueil téléphonique et présentiel deux jours par semaine. Son accueil chaleureux et bienveillant, sa disponibilité, ont permis de créer un lien de confiance avec les personnes qui la sollicitent pour comprendre leurs courriers et partager leurs nouvelles.

Le service inclut les personnes domiciliées dans certaines actions, notamment le don de vêtements.



L'activité de domiciliation a légèrement diminué en 2025, correspondant tout de même à plus de 2200 appels et plus de 1100 passages sur l'année. Cette baisse est due à la diminution des places d'hôtels.

Au 31/12/2025, 129 adultes étaient domiciliés et 151 enfants rattachés soit une baisse de près de 25% concernant les adultes (170 au 31/12/2025).

Cette diminution étant bien plus importante que celles des appels et passages, cela montre l'importance de la domiciliation pour les personnes: soucieuses de leurs courriers, elles sollicitent plus fréquemment.

LA SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

L'axe relatif à la santé physique et mentale constitue un levier essentiel vers la stabilisation et l'insertion des personnes accueillies dont une part importante présente des problématiques de santé, parfois liées à des parcours de rue, à des situations d'addiction, à des troubles psychiques ou à une rupture prolongée avec le système de soins. Les personnes expriment une faible préoccupation pour leur santé, en raison de priorités centrées sur l'urgence sociale, d'un rapport méfiant aux institutions, d'un déni ou de craintes.

L'accompagnement vise ainsi à favoriser l'accès aux droits en santé, à soutenir la reprise d'un suivi médical régulier et à encourager une meilleure prise en compte du bien-être psychique, souvent en coordination avec les partenaires du territoire. Il s'agit de permettre aux personnes de redevenir actrices de leur parcours de soins et de leur équilibre global.

Les actions de santé en 2025 :

Actions collectives auprès des personnes hébergées :

- Accompagnements à la SPA (Société Protectrice des Animaux) : cette activité concourt au bien-être général. Sur le plan **physique**, les activités réalisées (promenades de chiens, entretien des espaces, soins de base aux animaux) favorisent la mobilisation corporelle, la reprise d'un rythme et l'entretien de la condition physique. Cette activité, même modérée, contribue à réduire la sédentarité et à améliorer le sommeil. Sur le plan **psychique**, le contact avec les animaux apaise, diminue le stress et peut réduire les symptômes anxieux ou dépressifs. La relation à l'animal, dénuée de jugement, facilite l'expression des émotions, renforce l'estime de soi et contribue à restaurer le lien social.
- Participation à l'élaboration de la « Semaine d'Information sur la Santé Mentale » (SISM) et à l'exposition concrétisant le projet. Lors de l'exposition, des personnes hébergées et des intervenantes sociales ont tenu un stand et confectionné des gâteaux. Une subvention accordée par le CCAS a permis d'éditer un livre reprenant les textes et illustrations des personnes hébergées sur le thème de la comparaison de l'accès aux soins dans leur pays et en France. Cela a été un bon support d'échanges.
- Mois sans Tabac : la psychologue et une intervenante sociale ont animé un groupe d'échanges, favorisant l'échange, l'information et la réflexion autour de la consommation de tabac. 5 séances pendant 5 semaines ont rassemblé 20 participations, soit 5 personnes différentes concernées. Ce groupe a été ouvert à une personne de l'HU.
- Participation à un atelier "yoga du rire" en décembre 2025 au Carrefour de Femmes, n'ayant mobilisé qu'une personne hébergée.

Accompagnement individuel :

- Aide à la prise de rendez-vous médicaux et accompagnements physiques si besoin.
- Aide à l'appropriation de l'outil DOCTOLIB.
- VAD spécifiques pour s'assurer de l'état de santé et la gestion du quotidien.
- Mise en lien avec les partenaires : ESSIP, EMPPSM, la Nouvelle Forge, SATO.
- Proposition d'entretiens avec la psychologue du service .
- Orientation vers les structures de soins (CASA, CMP).
- Proposition de bilans de santé, orientation et accompagnements.
- Facilitation du lien avec la CPAM via l'espace partenaires mis en place courant 2025.

Partenariats et réseaux :

La poursuite du travail de collaboration avec les équipes mobiles a bénéficié à 10 personnes :

- Sollicitation de l'Equipe mobile Spécialisée en Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) pour des interventions à domicile permettant des premiers soins, la bonne observance du traitement et la levée de certains freins au suivi médical.
- Poursuite du partenariat avec la Nouvelle Forge
- Orientation vers le médecin addictologue du SATO pour la mise en place d'un traitement de substitution
- Orientation vers le CASA permettant à une personne de s'engager dans une démarche d'arrêt des consommations (cure et postcure).
- Echanges avec l'infirmière référente santé du SIAO, qui communique aussi des outils, des informations sur des partenariats possibles, des ressources diverses sur la santé.
- Deux intervenantes sociales ont participé à une formation "Ado'sexo" de l'ADSEAO en novembre 2025 ; ce qui a permis de développer des compétences dans l'approche des risques de violences sexuelles auxquelles les jeunes peuvent être confrontés. L'équipe possède désormais des outils (grille de repérage, violentomètre) utiles dans le cadre de l'accompagnement.



ZOOM SUR... Le partenariat avec l'ESSIP en 2025

Depuis septembre 2025, l'ESSIP de l'ACSSO met en place une permanence infirmière le dernier mercredi de chaque mois. Cela permet aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'une consultation individualisée, avec prise de constantes (tension, poids...), orientation vers d'autres professionnels de santé, échanges autour de la santé de manière globale. Depuis la mise en place, 4 personnes hébergées ont pu avoir accès aux infirmières par ce biais. Cela contribue également à créer un lien de confiance, pouvant favoriser la mise en place de rendez-vous individuels au domicile par la suite en cas de besoin.

PERSPECTIVES SANTE 2026 :

- Participer à des actions collectives mises en place sur le territoire ; 'Bilan de santé', "Cancer du sein", "Cancer du côlon", "Mois anti-tabac" notamment.
- Poursuivre notre implication au sein des SISM et de la SPA.
- Co construire avec l'ESSIP des actions collectives à visée pédagogique sur le thème de la prévention et différents thèmes de santé.
- Instaurer un conventionnement avec le CASA.
- Réactiver le partenariat régulier avec le SATO
- Favoriser la formation des salariés autour de la santé physique et mentale.
- Encourager les personnes hébergées à se saisir de l'outil « mon espace santé » et à effectuer des bilans de santé.

L'accompagnement psychologique :

La psychologue a développé et poursuivi ses interventions polyvalentes durant l'année 2025

- Entretiens psychologiques auprès des hébergés (VAD+ bureau):

En 2025 :

-70 RDV individuels au bureau ont été réservés : 55 entretiens ont été honorés parmi lesquels 7 ont eu lieu après 17h afin de s'adapter à l'emploi du temps des personnes; 15 rendez-vous n'ont pas été honorés.
- 4 VAD; 3 entretiens de préadmission; 2 rdv téléphoniques
- 1 entretien de couple

- Participation aux actions collectives et aux ateliers : groupes d'expression; atelier cuisine adolescents/adultes; et aux moments de cohésion: sortie SPA, barbecue du service. Ces actions créent un espace de parole, de partage et d'expérimentation positive, favorisant le lien social et la prise de rendez-vous avec la psychologue
- Des temps cliniques auprès de l'équipe pour renforcer le bien-être et les compétences. Ils sont collectifs lors des temps dédiés (1h30 tous les 15 jours). Les intervenantes sollicitent aussi régulièrement de manière individuelle. .
- Participation aux réunions de suivis et sur l'accompagnement de fin de vie avec l'équipe du CHRS.
- Travail sur la thématique de la bientraitance au niveau de l'association et en équipe avec une collègue intervenante sociale
- Participation à un webinaire sur la santé mentale et les addictions

PERSPECTIVES 2026

- L'augmentation de l'accompagnement individuel, surtout en lien avec des problématiques addictives, et la construction d'un travail de groupe
- Au vu de son importance, le temps clinique sera maintenu, pour apporter bien-être et soutien à l'équipe
- La poursuite et le développement des groupes de prévention sur la santé et les addictions seront programmés (Dry January...)

LA PARENTALITE

La parentalité est envisagée non seulement comme l'exercice de l'autorité mais aussi comme un processus relationnel, affectif et social inscrit dans un contexte de vie. Les familles accueillies sont souvent confrontées à la précarité, aux violences, aux ruptures ou à l'isolement, ce qui peut fragiliser l'exercice des fonctions parentales sans pour autant effacer les compétences existantes.

L'intervention des travailleurs sociaux s'inscrit dans une posture d'accompagnement et de non-jugement (soutien, conseils), visant à renforcer le pouvoir d'agir des familles tout en garantissant la sécurité de l'enfant. Elle favorise la mise en place de repères sécurisants pour les enfants, coordonne les partenaires (école, santé, protection de l'enfance) et veille à la protection des mineurs en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance si nécessaire. Parfois, des situations de risques ou de dangers pour les enfants nécessitent des soutiens spécifiques, voire un signalement.

Le soutien à la parentalité est ainsi indissociable du projet de réinsertion sociale : stabiliser la situation familiale participe à l'autonomie et à l'inclusion durable des parents et de leurs enfants.



L'accompagnement à la scolarité : L'équipe accompagne les familles afin de favoriser la scolarité des enfants (aide aux inscriptions, aux orientations scolaires et à l'utilisation de Pronote, lien avec les établissements, vigilance de l'assiduité). Une action collective autour de l'aide aux devoirs couplée à une préparation et dégustation de crêpes a eu lieu en août 2025 afin de travailler sur les difficultés scolaires et en vue de préparer le retour vers l'école. En octobre 2025, l'équipe a rencontré le coordinateur du dispositif de Réussite Educative de Creil afin d'échanger sur nos missions respectives et d'avoir un interlocuteur supplémentaire à solliciter pour soutenir les enfants et leurs parents.

Conseils éducatifs liés à la vie quotidienne : Les visites à domicile constituent un espace privilégié pour accompagner la parentalité. Elles permettent d'observer le quotidien de la famille dans son environnement habituel et d'apporter des conseils éducatifs adaptés à la réalité vécue (par exemple le rangement des pièces, la création de supports éducatifs pour le partage des tâches ménagères). Elles donnent lieu à des échanges sur des sujets tels que la prévention des écrans, l'alimentation, le rythme des enfants ou encore les activités. Le professionnel aide ainsi les parents à renforcer leurs compétences, à valoriser leurs ressources et à ajuster leurs pratiques éducatives en fonction des besoins de l'enfant. Si certaines familles sont demandeuses, d'autres se montrent réticentes à partager leur quotidien.

Accompagnement et orientation vers des structures liées à la parentalité:

L'accompagnement de l'équipe favorise l'ouverture des familles sur l'extérieur en les aidant à identifier et mobiliser les ressources de leur environnement. Cette ouverture permet également aux familles d'accéder à des soutiens complémentaires, de développer leur réseau et de bénéficier d'opportunités favorisant l'épanouissement des enfants comme des adultes. Ainsi, l'accompagnement soutient l'autonomie, la participation sociale et l'inclusion durable des familles dans leur territoire. En 2025, plusieurs accompagnements ont été réalisés : maison des parents, orientation vers les structures d'accueil de loisirs et de restauration scolaire, centre de loisirs.

Par ailleurs, des collaborations ont été effectives avec les éducateurs de l'ASE, du DAAD (Dispositif de placement à Domicile) ou l'UDAF (mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial). Des accompagnements auprès des Juges des Enfants ont également été menés.

L'implication au sein du Collectif Parentalité s'est poursuivie en 2025 au travers de la participation de 2 membres de l'équipe aux réunions proposées par la référente enfance famille du centre sociale de Villers Saint Paul. Un événement collectif devrait se concrétiser en 2026.

Mise en place d'actions collectives : plusieurs ateliers ont eu lieu à destination des familles et/ou de leurs enfants : ateliers cuisine à thème (repas américain en février réunissant 14 adolescents à leur demande, découverte de la Géorgie en décembre avec vidéo, expérimentation de l'écriture et préparation de spécialités culinaires, bowling avec 11 adolescents, escape game à Tandem Immobilier avec 4 adolescents, accompagnement au festival "les p'tites tomettes" en direction des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans, accompagnement à la maison des parents lors d'un atelier motricité destiné aux très jeunes enfants (moins de 5 ans), atelier dessin/coloriages.

L'équipe favorise l'implication des parents lors des groupes d'expression en proposant un espace "garde d'enfants".

Appui matériel aux familles : le service dispose d'un stock de couches et d'un stock de vêtements destinés aux enfants, et disponibles selon les besoins.

PERSPECTIVES 2026 :

- Orientation vers « Vacances et Familles » pour favoriser les départs en vacances.
- Poursuivre l'implication au sein du Collectif Parentalité.
- Pérenniser les actions destinées à des tranches d'âges spécifiques
- Poursuite des accompagnements vers les structures proposant des activités parents/enfants dans un esprit de socialisation et de découverte d'endroits ressources.
- Axer la prévention via le partenariat : écrans, réseaux sociaux, harcèlement scolaire.
- Participation à plusieurs ateliers itinérants mis en place par la MDS

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accompagnement personnalisé permet d'identifier les freins à l'emploi et de construire un projet réaliste. Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, l'accent est mis sur la gestion du quotidien et la réappropriation de notions essentielles telles que le rythme de vie, l'engagement, l'hygiène et le savoir-être. Les actions collectives permettent de travailler ces attendus, en rassurant la personne et en abordant, le cas échéant, les conduites addictives.

Le retour à l'emploi se fait progressivement, souvent à travers des chantiers d'insertion, qui sont un bon levier pour les personnes n'étant plus en activité depuis longtemps.

Leviers d'action :

L'équipe sociale évalue les freins à l'emploi et définit un plan d'actions adapté :

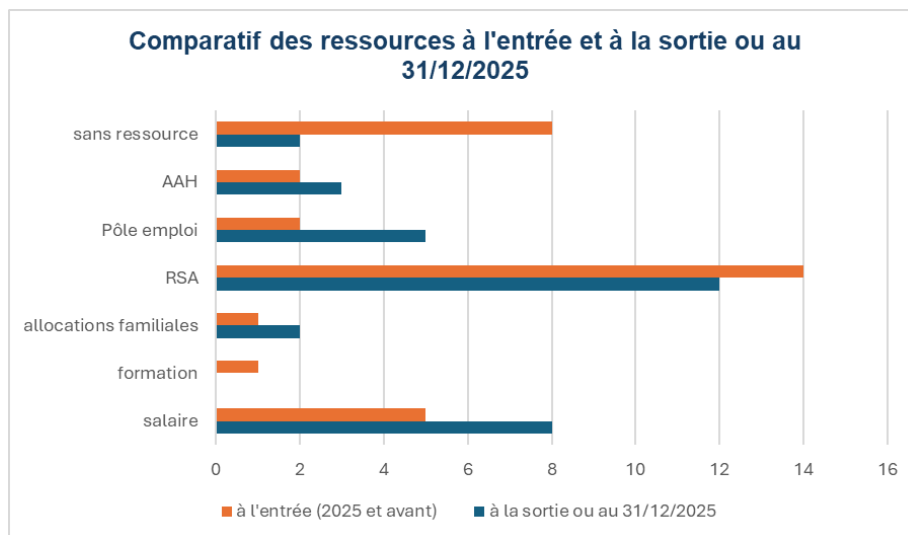
- **Renforcement des compétences au travers de l'accompagnement à l'emploi :** orientation vers des formations qualifiantes et des remises à niveau linguistique, ateliers CV, suivi individualisé pour la recherche.
- **Levée des freins matériels et/ou sociaux :** Aides à la mobilité, soutien psychologique pour renforcer l'estime de soi, lutter contre les addictions.
- **Favoriser l'expérience :** Chantiers d'insertion, bénévolat. Nous valorisons les profils en insertion auprès des employeurs de l'IAE.
- **Exploitation des dispositifs existants :** Collaboration avec les conseillers d'insertion des différentes structures (France Travail, Missions Locales, Service RSA de la MDS). Nous participons aux forums organisés sur le territoire.

Statistiques Emploi/ ressources 2025 :

Sur l'ensemble des adultes hébergés (hors enfants majeurs en familles, souvent étudiants), nous comptabilisons 1/3 qui a été ou est en emploi durant l'année 2025 et un peu moins de la moitié qui bénéficie des minima-sociaux.

2 ménages arrivés en 2025 n'avaient aucune ressource à leur arrivée. Pour un, le seul revenu possible était l'accès à l'emploi, qui a été rapide. Pour le second, les droits ont été rétablis.

Nous observons une augmentation des ressources pour 5 ménages entre leur entrée et leur sortie, grâce à de l'emploi (3), de la formation (1), de l'accès aux droits (1). 3 ménages ont vu leur situation financière s'améliorer entre le début et la fin de l'année grâce à l'accès à un emploi. Mais 3 ménages ont vu leurs ressources baisser sur la même période en raison de leur titre de séjour, de changements familiaux, ou de fin de droits ARE.



Les données du graphique portent sur les ressources des ménages lors de leur arrivée au CHRS, avant 2025 ou en 2025, et toujours présents en 2025; ainsi que sur les ressources des ménages partis en 2025 ou encore présents au 31/12/2025.

L'accompagnement socio-professionnel et la stabilité de l'hébergement influent sur les ressources. Sauf pour des raisons très spécifiques comme les titres de séjour, les personnes parviennent à activer leurs droits et à s'insérer professionnellement.

Les personnes bénéficiaires de la RQTH, une approche spécifique :

5 adultes bénéficient d'une RQTH en 2025. Selon l'orientation définie par la MDA, CAP Emploi et les référents handicap de France Travail ont été mobilisés pour faciliter l'accès à l'emploi; des démarches auprès d'ESAT ont été engagées. L'accompagnement lors des permanences tripartites MDS/MDA/usager permet de soutenir la personne dans son projet professionnel.

Il est aussi à noter que, malgré des problèmes de santé importants et une difficulté à se maintenir dans l'emploi, les personnes acceptent difficilement de recourir aux orientations de la MDA. L'acceptation de leurs difficultés, la peur de la stigmatisation, les représentations, font entre autres partie des freins pour engager une démarche de RQTH, voire d'attribution d'AAH.

Zoom sur le partenariat avec l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) :

En 2025, l'IRIAE Hauts-de-France a sollicité le CHRS dans le cadre des politiques publiques du renforcement des passerelles entre le secteur de l'AHl et celui de l'IAE.

Structuration du réseau et interconnaissance pour décroïsonner les pratiques professionnelles :

- **rencontres bilatérales dédiées** avec les réseaux de l'insertion pour présenter les dispositifs du CHRS et identifier les synergies avec les structures d'insertion locales (SIAE).

- **réunions collectives de réseaux** réunissant les professionnels de l'AHl et de l'IAE de l'Agglomération Creil Sud Oise pour favoriser une culture commune.

Professionnalisation et outils partagés afin de mieux accompagner les bénéficiaires les plus éloignés de l'emploi :

- **accès au logement et à l'emploi:** participation à un webinaire partenarial avec l'Union Régionale de l'Habitat (URH) et Action Logement pour maîtriser les outils liant problématiques de logement et parcours d'insertion.

- **maîtrise de la plateforme "Les emplois de l'inclusion":** formation aux outils numériques (webinaire de septembre 2025) pour faciliter le sourcing des offres solidaires, l'orientation des

candidats et le suivi des candidatures directement par les travailleurs sociaux.

Mise en oeuvre opérationnelle avec le lancement d'une cohorte dédiée sur le bassin de Creil, visant l'accompagnement spécifique des publics hébergés vers l'IAE:

-suivi tripartite : mise en place d'une méthodologie de travail réunissant l'usager, le professionnel de l'hébergement et le professionnel de l'IAE.

*- **diagnostic partagé**: organisation de points d'étape (septembre 2025) pour étudier les profils, lever les freins périphériques (santé, mobilité, logement) et évaluer les modalités d'intégration en parcours d'insertion.*

***Conclusion**: ce travail de partenariat permet aujourd'hui au CHRS de proposer des parcours plus fluides et sécurisés, garantissant que la situation d'hébergement ne soit plus un frein, mais un levier vers une insertion professionnelle durable.*

LES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives mises en place au sein du CHRS constituent un levier essentiel dans l'accompagnement global des personnes accueillies. Elles visent à rompre l'isolement et à favoriser le lien social. Au-delà de leur dimension occupationnelle, ces espaces permettent aux résidents de se remobiliser autour d'objectifs communs structurants, de développer leurs compétences sociales et de reprendre confiance en leurs capacités.

En 2025, 54 actions collectives ont eu lieu, au sein du CHRS mais aussi sur l'extérieur avec le concours de différents partenaires. Ces actions comptabilisent 171 participations d'adultes et 141 participations d'enfants/adolescents sur l'année 2025, soit un total global de 312 participations.

- **Les ateliers cuisine** : 7 ateliers cuisine, ayant réuni un total de 26 participations, soit 15 adultes et 11 enfants. Et les "petits déj", mis en place en mai 2025, ont lieu le lundi matin.

Les atelier "santé physique et mentale" : les séances à la SPA entrent dans ce cadre, tout comme la séance "Cleanwalk" (nettoyer les abords extérieurs des immeubles du quartier avec des pinces et des sacs poubelle) ayant eu lieu en février 2025 qui a réuni 2 personnes hébergées.

- **L'accompagnement à la SPA (Société protectrice des animaux)** Bien que proposée tous les 15 jours, cette action ne mobilise pas toujours assez de personnes pour être effective. L'activité a lieu à partir de 2 participants jusqu'à 4. Ainsi, 8 séances à la SPA d'Essuillet ont pu avoir lieu, réunissant un total de 8 participants différents (un même participant venant à plusieurs séances).. L'engouement de certains participants et leur investissement ont permis d'inciter d'autres personnes à découvrir cette activité.
- **Les groupes d'expression trimestriels**: ils réunissent à chaque fois entre 5 et 12 personnes hébergées permettant à chacun de s'exprimer sur des souhaits d'activités, sur des améliorations concernant l'hébergement et l'accompagnement social, sur les règles de vie entre personnes hébergées. Les volontaires sont associés à la préparation de l'ordre du jour, de l'animation de la réunion et à la rédaction du compte-rendu.
- **Les temps forts du service** : chaque année sont organisés le barbecue du service et la fête de fin d'année réunissant l'ensemble des personnes hébergées et des salariés. Le barbecue a eu lieu au Parc de Chédeville le 7 août et a réuni 23 résidents dont certains ont participé à la préparation (courses, salades, grillades). La fête de fin d'année se déroulera mi-janvier 2026



Focus sur la collecte en faveur des animaux de la SPA:

L'implication des 4 participants réguliers au sein du projet SPA a permis de mettre en place une collecte de produits alimentaires pour animaux le 05 novembre 2025. Cette "opération caddie" a été précédée de plusieurs groupes de travail dans lesquels les participants ont été pleinement acteurs, force de proposition et ont pu mettre leurs compétences en œuvre. Cela a contribué au pouvoir d'agir des participants. Nous avons déposé les denrées dès le lendemain à la SPA d'Essuillet, ce qui a concrétisé le projet de collecte, en donnant un fort sentiment d'utilité, de satisfaction et de valorisation aux participants.

PERSPECTIVES 2026 :

Afin de répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées, l'équipe du CHRS Mosaïque s'engage en faveur d'une inclusion sociale caractérisée par des actions collectives émanant prioritairement des souhaits exprimés par les personnes elles-mêmes. En ce sens, les groupes d'expression trimestriels sont un très bon levier.

Le CVS sera mis en place courant 2026 à l'échelle du Pôle Hébergement, permettant de renforcer davantage le pouvoir d'agir des personnes hébergées.

L'année 2026 se veut diversifiée et axée sur les thématiques autour de la prévention.

LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT

Préparation à l'autonomie pour une transition vers le logement durable :

La préparation à l'autonomie est au cœur de l'accompagnement, afin de faciliter la transition des personnes accueillies vers un logement stable et durable. Cette démarche s'appuie sur :

- **L'accès aux droits** : soutien dans les démarches administratives, l'accès aux soins, à l'emploi et à la formation, afin de renforcer l'indépendance sociale et économique.

- **Le logement en diffus** : le cadre d'hébergement en diffus favorise l'autonomie, la responsabilisation et l'inclusion. Apprendre à gérer et entretenir son espace de vie se fait, quand c'est nécessaire, lors des VAD des référents et grâce à des ateliers comme "Eco 'Logis", sur la consommation énergétique, et l'entretien ménager. 4 personnes ont participé à ces ateliers et 3 autres à un Escape Game sur les mêmes thèmes.

- **Vivre en harmonie avec les voisins** : le savoir-habiter requiert aussi de développer des compétences relationnelles, sociales et citoyennes. En 2025, les difficultés sont allées dans les deux sens avec plusieurs signalements transmis au bailleur pour des nuisances commises par les personnes hébergées et d'autres dont elles ont été victimes. En cas de mésentente de voisinage, l'équipe éducative effectue un travail pédagogique en favorisant la compréhension des règles de vie et la médiation.

- **Consolidation du projet de logement durable** : identifier et stabiliser les ressources est un préalable. L'équipe apporte des conseils pour mieux gérer un budget, réduire les dépenses superflues, être en capacité de payer un loyer et éviter les dettes.

Le travail de partenariat :

Les Réunions Techniques Bailleurs (RTB) et le SIAO :

En 2025, l'équipe a participé à 6 « Réunions Techniques Bailleurs », avec les organismes HLM de l'Oise afin de présenter la situation des ménages prêts au logement et leur en faciliter l'accès. Ces échanges renforcent la coordination avec les bailleurs sociaux, en lien avec la DDETS et le SIAO, pour favoriser l'accès à des solutions de logement durables.



Présence du
service à 6 RTB



RTB 2025 : 11
ménages présentés



5 ménages
bénéficiaires d'un
DALO

Les ménages bénéficiaires d'un DALO l'ont généralement instruit avant leur arrivée en CHRS.

- **Le dispositif « Parcours Logement » :**

Depuis mai 2023, des réunions du dispositif « Parcours Logement » sont organisées par les référents parcours-logement du service Habitat-logement de l'ADARS et de Tandem Immobilier. Elles visent à identifier et à lever les freins à l'accès au logement. Elles représentent un espace d'échanges constructifs entre professionnels.

En 2025, 4 réunions "Parcours Logement" ont eu lieu: 10 situations y ont été présentées, analysées et travaillées. A l'issue, 4 ménages ont bénéficié de ce dispositif durant lequel les référents assurent un suivi social de 4 mois centré sur la finalisation du projet logement, incluant l'instruction des dossiers, la gestion budgétaire, la mobilisation des aides.

4 ménages ont été accompagnés par le dispositif Parcours Logement: un a pu obtenir un logement autonome durant son suivi; deux sont en attente de logement; un autre n'a pas été évalué comme prêt au logement autonome et est réorienté vers le DIR.

- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement :**

L'équipe propose aux personnes accédant au logement une orientation vers un accompagnement relais d'AVDL pour sécuriser l'entrée dans le logement, en apportant soutien sur la gestion des factures, compréhension des charges, etc. Si les ménages l'acceptent, la mesure est déclenchée par le SIAO.

En 2025, 3 ménages ont accédé au logement autonome, et tous ont bénéficié d'un Accompagnement AVDL

- **AL'IN :**

La plateforme en ligne « AL'IN » est régulièrement utilisée par l'équipe éducative afin de favoriser l'accès au logement autonome.

- **Tandem Immobilier :**

L'équipe oriente et/ou accompagne les personnes aux réunions d'informations ainsi qu'aux différentes actions collectives proposées par Tandem Immobilier : ateliers "bien vivre chez soi", gestion du budget, compréhension et lecture des factures, etc. En 2025, 8 ménages s'y sont rendus.

PERSPECTIVES 2026 :

- Développer les orientations vers le logement adapté et de transition.
- Développer les collaborations avec les bailleurs sociaux.

LES RENCONTRES PARTENARIALES 2025 :

- Accroître le partenariat avec Tandem Immobilier

FONCTION	RENCONTRES PARTENARIALES	ORGANISME	DATES
Intervenante sociale	Rencontre avec la Recyclerie	La Recyclerie	Avril 2025
	Rencontre partenariale des structures AHI et IAE de l'ACSO	IRIAE/ACSO	25 juin 2025
	Webinaire Plateforme de l'Inclusion	IRIAE HDF	18 Sept. 2025
	Forum de l'Emploi avec les usagers	CDM	16 sept. 2025
	Groupes de travail Référents bientraitance (Fin de vie, deuil...)	ADARS	Année 2025
	Référent Mission Insertion Professionnelle de la MDA	MDA Compiègne	02 Déc. 2025
Intervenante sociale	Rencontre Collectif Parentalité		31 janvier 2025
	Rencontre chargée de projets de la Faïencerie	La Faïencerie	11 mars 2025
	Journée Portes Ouvertes de la Maison de la Justice et du Droit de Creil	MJD	28 mars 2025
	Rencontre IRIAE	IRIAE	6 juin 2025
	Rencontre partenariale avec La Banque de France	La Banque de France	1er juillet 2025
	Réflexion autour de la transidentité (accueil)	ADARS	30 Sept. 2025
	Journée régionale : Accueillir sans exclure (accueil des animaux)	FAS	27 Novembre 2025
Intervenante sociale / Cheffe de service	Réunion partenariale avec la Faïencerie (présentation des programmes, des actions possibles)	La Faïencerie	03 Décembre 2025
Intervenante sociale / Coordintarice	Groupes de travail/ Atelier SISM (semaine de santé mentale)	Mairie de Creil	Janvier à octobre 2025
Cheffe de service	Forum des associations (Beauvais)	ADARS	6 Sept. 2025
	Rencontre partenariale SATO (Pôle santé précarité)	SATO / ADARS	20 Octobre 2025
	Journée Portes Ouvertes Maison des Femmes	Hôpital de Creil	04 Nov. 2025
	Présentation Pack Nouveau Départ	CAF de Creil	06 Nov. 2025
	Réunion partenariale CLSM Beauvais (présentation du CREHPSY; réforme de la PCH)	CLSM Beauvais et MDA	27 Novembre 2025
EQUIPE	Les Bâisseurs	Les Bâisseurs	18 Février 2025
	Tandem Immobilier	TI	28 Février 2025
	Fête des Voisins avec le centre social	CS G. Brassens	21 Mai 2025
	Rapprocher le secteur IAE du secteur AHI	IRIAE	11 Sept. 2025
	Projets santé avec l'ESSIP (mise en place de permanence infirmière et ateliers collectifs)	ESSIP	18 Septembre 2025
	Habitat et Humanisme (présentation de l'accueil d'urgence et recherche de partenariat)	M. MEDJKOUNE	25 Septembre 2025
	Réussite Educative de Creil	M. GUEYE	23 Octobre 2025
	Présentation des nouveaux référents-parcours du SIAO	ADARS	

CONCLUSION & PERSPECTIVES

L'année 2025 a été marquée par des changements au niveau des ressources humaines (recrutement d'intervenants sociaux en remplacement, départ de la coordinatrice non remplacée à ce jour faute de candidats, changement de cheffe de service) et par des événements marquants (évaluation externe et inspection) pour les professionnels dans l'exercice de leurs missions. Ces contingences impactent forcément cette équipe qui reste, malgré tout, dynamique et engagée.

L'année 2025 a été plus stable au niveau des personnes accueillies, avec moins d'entrées et moins de sorties, ce qui a permis de stabiliser la rythmicité de l'accompagnement des ménages, de développer le partenariat et de proposer de nombreuses actions collectives.

L'année 2026 sera elle aussi marquée par des changements : un premier déménagement des bureaux en février pour rejoindre des locaux temporaires au centre-ville de Creil puis un second en septembre pour intégrer des locaux définitifs – toujours à Creil- et partagés avec l'HUD de Nogent-sur-Oise.

Le déménagement est loin d'être anecdotique car il entraînera une modification des pratiques professionnelles et des changements d'habitudes chez les salariées comme chez les personnes hébergées. En effet, les bureaux ne seront plus à proximité des logements diffus sur le Plateau Rouher, ce qui implique une accessibilité moindre des intervenants sociaux et des passages, pour boire un café ou chercher son courrier, moins évidents pour les personnes hébergées. Ainsi, outre les questions de logistique (planning voitures et bureaux), toute la démarche de l'accompagnement va être bousculée et va devoir être repensée.

Néanmoins, les perspectives sont de :

- Renforcer le partenariat afin de mieux répondre aux besoins du public et d'élargir notre réseau externe.
- Poursuivre les actions pour garantir les droits des usagers, notamment à travers la poursuite des groupes d'expression et la mise en place du CVS.
- Maintenir les actions collectives pertinentes et récurrentes telles que la SPA, les groupes d'échanges à thème et les interventions auprès des adolescents. D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment à destination des femmes et d'autres en lien avec la citoyenneté.
- Poursuivre l'accompagnement global, dans les différents thèmes.

La mutualisation des locaux avec l'équipe de l'hébergement d'urgence départemental, intégré au CHRS depuis la conclusion du CPOM, doit également apporter une nouvelle dynamique commune.

L'ensemble des actions et des pratiques professionnelles sera repensé à l'aune des exigences

du rapport d'évaluation externe et de l'amélioration continue de la démarche qualité, dans le respect et l'application des recommandations des bonnes pratiques professionnelles.